

Compte rendu du CEVU
en tant que Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU)
13 décembre 2013

Présents ou représentés :

Collège A : Mme Karine Duvignau, M. Jacques Lajarrige, M. Philippe Birgy (procuration à Jean-François Camps jusqu'à 9h 35), Mme Christine Mias (procuration à Patrice Bouyssières), Mme Myriam de Léonardis, M. Philippe Canguilhem (procuration à Sébastien Rayssac).

Collège B : M. Patrice Bouyssières, M. Jean-François Camps, M. Christian Valade (procuration à Jean-François Camps jusqu'à 9h 35), Mme Anne Rohr, M. Sébastien Rayssac (jusqu'à 12h 20), Mme Anne Égéa (procuration à Sébastien Rayssac jusqu'à 12h 20), M. Enrique Fraga.

Collège IATOS : Mme Sandra Cassagnaud, M. Michel Chandelier, Mme Françoise Duprat, Mme Sophie Gosselin.

Collège Étudiants : M. Steeve Charles, Mme Justine Boix, Mme Margot Petit-Breuilh (jusqu'à 12h 20), M. Karim Brahimi (procuration à Justine Boix), M. Robin Canteloube (procuration à Steeve Charles), Mme Virginie Louvié (procuration à Justine Boix), Mme Émily Énocq (procuration à Steeve Charles), Mme Jessica Ibre (jusqu'à 12h 00), M. Mathieu Meroni (jusqu'à 12h 00).

Collège des personnalités extérieures : Mme Élodie Tesson, M. Jean-Pierre Margaix (procuration à Élodie Tesson), M. Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières).

Invités : M. Fabrice Reneaud, Mme Hélène Ricaud-Droisy, M. Christian Mange, Mme Nathalie Valière, M. Laurent Matuszewski, Mme Rose-Mary Expert, Mme Anne Hébraud, Mme Ingrid Charles, Mme Chantal Dallet, M. Michaël Pouzenc.

Excusés : M. Jean-Christophe Goddard, M. Thierry Hénocq, Mme Laurence Redon, Mme Anne-Claire Rattat.

Attachée de direction : Mme Valérie Sanchou.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Estrade.

- **Colloque de la CPU à Paris les 28 et 29 novembre 2013** : « Les universités au cœur de la formation professionnelle et de l'apprentissage »

Présentation des principales thématiques abordées

Cf.

<http://www.cpu.fr/actualite/les-universites-au-coeur-de-la-formation-professionnelle-et-de-lapprentissage/>

- **Réseau VP CEVU à Paris le 29 novembre 2013**

- **Élections des représentants étudiants dans les Conseils**

Il est proposé que les élections des représentants étudiants dans les Conseils aient lieu le mardi 25 février et le mercredi 26 février 2014 (plus tôt que d'habitude, alors que les étudiants sont encore sur le campus et ne sont pas encore dans les révisions).

- **Conseil académique du 26 novembre 2013**

Il ne s'est pas tenu faute de quorum. Une nouvelle réunion sera proposée début janvier, soit sur le créneau horaire de la CR, soit sur celle de la CFVU.

- **Mobilisation étudiante**

Une délégation a été reçue au CA du 3 décembre 2013

Les étudiants ont exprimé leur déconvenue, face au service d'ordre qu'ils ont trouvé musclé.

- **Rencontres avec les composantes pédagogiques autour des bilans qualitatifs des activités pédagogiques**

P. Bouyssières souligne la créativité des composantes. Un compte rendu et une synthèse des activités seront proposés à l'issue de ces rencontres, de manière à permettre reproduction, mutualisation ou échanges de bonnes pratiques entre les composantes.

- **Groupes de travail « étudiants engagés dans la vie active » et « organisation annuelle des évaluations des apprentissages universitaires »**

La 3^{ème} réunion du groupe aura lieu lundi 16 décembre.

- **Le prochain jury pour l'attribution de fonds de l'IDEX aux initiatives « Innovation en Licence » se tiendra en Mars ou en Avril. Des informations sont délivrées à ce propos sur le site de l'Université de Toulouse (COMUE).**

1. Validation du compte rendu de la CFVU du 15 novembre 2013

La CFVU approuve à l'unanimité le compte rendu de la CFVU du 15 novembre 2013.

Votants : 25

Pour : 25

2. Vie Universitaire et Culture (VUC)

- Commission FSIE de la COMUE

Cette Commission (Fonds de Soutien aux Initiatives Etudiantes) se met en place au niveau du site toulousain, elle ne doit pas être confondue avec la Commission FSDIE (qui est en deux parties : social et culturel) de l'établissement. Ces fonds FSIE de l'UT (COMUE) ne sont pas attribués à des demandes sociales, mais uniquement à des initiatives étudiantes, interétablissements.

Ch. Mange propose qu'une réflexion sur les critères soit menée début 2014, certains projets déposés au FSDIE UTM pouvant par exemple être redirigés pour le FSIE. La prochaine Commission FSIE aura lieu en mars 2014.

Les conseillers soulignent que pour une fois que nous sommes en avance sur les échéances de la COMUE, il convient d'anticiper. Ils émettent un souhait de transparence.

Le service Communication notamment devra préparer l'information sur les différents appels à projets de la COMUE (en particulier IDEX) de manière à ce que l'université puisse participer dans de bonnes conditions (information à l'avance, examen des dossiers de candidatures par les instances, réelle intégration de ces projets aux activités de l'université...).

- Commission plénière INPEC'Art du 4 décembre 2013

Christian Mange rapporte le travail de la Commission INPEC ART du 4 décembre 2013, qui a examiné 9 projets.

Tous ont reçu un avis favorable. La somme totale attribuée s'élève à 35 000 €.

Ces demandes concernent essentiellement le financement de professionnels pour les troupes de théâtre. Le budget INPEC ART étant en baisse, les demandes autres que la rémunération de personnels seront reportées sur les demandes FSDIE (ex. : costumes, décors).

La CFVU approuve à l'unanimité les avis de la Commission INPEC'Art du 4 décembre 2013.

Votants : 25
Pour : 25

- Commission plénière FSDIE Projets du 10 décembre 2013

Christian Mange présente les projets. La Commission a examiné 20 projets.

La majorité des projets ont reçu un avis favorable de la Commission.

Un projet est cependant ajourné : « Annuaire des anciens étudiants diplômés Affaires Économiques Internationales ». La Commission souhaite que l'UFR LLCE et le Département LEA soient sollicités pour participer à ce projet.

Le tirage papier d'un annuaire d'anciens ne semble plus pertinent de nos jours.

Un réseau existe déjà au niveau de l'université (plus de 5 800 inscrits par Viadéo).

Les démarches auprès des anciens étudiants doivent être en cohérence avec la démarche de l'établissement et donc prévoir, à un moment ou un autre, une articulation avec la DOSI.

La Commission propose une attribution pour un montant total de 26 930,85 €.

Les conseillers soulignent la manière dont, à chaque fois, les dossiers sont remarquablement instruits pour ces Commissions. Ils remercient la DIVE et le PAIE en particulier pour ce très bon travail.

La CFVU approuve à l'unanimité les avis de la Commission FSDIE Projets du 10 décembre 2013.

Votants : 26
Pour : 26

- Aide alimentaire des étudiants 2014

Chaque année, une enveloppe est dégagée des fonds FSDIE pour l'aide alimentaire. Cette aide se traduit par l'achat de coupons repas au CROUS, qui sont distribués par les assistantes sociales.

En 2013, cette aide s'élevait à 6 000€. Compte tenu des difficultés rencontrées par les étudiants, il est proposé que cette aide soit augmentée pour 2014 et s'élève à 10 000€

La CFVU émet un avis favorable à l'unanimité sur l'attribution de 10 000 € d'aide alimentaire en faveur des étudiants en 2014, sous la forme de coupons repas au CROUS, dégagés sur les fonds FSDIE

Votants : 26
Pour : 26

3. Formation, Orientation, Insertion (FOI)

Bilan Infosup, du 4 au 7 décembre 2013

Présentation d'un ppt par Hélène Ricaud-Droisy

Quelques chiffres : 13 personnels de la DOSI, 290 enseignants présents

Un minimum de 6 258 demandes enregistrées

Un budget de 35 000€

Présentation des affichages et des documents distribués aux visiteurs, du nouveau stand de l'UTM.

La préparation de la JPO (15 février 2014) débutera pour la première réunion de coordination le 6 janvier.

Studyrama aura lieu le 18 janvier, aux mêmes conditions financières que l'année dernière (gratuité du stand).

Les chiffres présentés ne tiennent pas compte de l'IUT de Blagnac. Les IUT sont présents sur Infosup via un stand commun aux IUT (financé par l'association régionale des IUT) sur un budget autonome.

Cadre national des formations

Une nouvelle version a été communiquée via le réseau des VP-CEVU.

L'affichage des parcours types sur les visas des diplômes est mentionné.

Présentation des différents articles et des modifications par rapport à l'ancienne version.

L'établissement a choisi de basculer complètement l'offre de formation de Licence, en sept 2014, en une seule fois et pour les 3 années, de manière à ne pas faire coexister deux offres de formations.

Les masters basculeront en 2016.

Le cadre national des formations évoque également la question des champs de formation.

Le texte évoque (art. 10) l'accompagnement spécifique des artistes sur le modèle de ce qui existe par exemple pour les sportifs de haut niveau ou les étudiants en situation de handicap. Anne Hébraud propose que la réflexion soit lancée sur cette question.

La possibilité de se déclarer comme artiste existe sur le logiciel APB. Lorsque nous avons interrogé le responsable du Département de Musique sur cette question, il nous avait été spécifié que ces adaptations et accompagnements étaient faits naturellement dans la composante, sans qu'il soit besoin de structurer un dispositif. Pour d'autres étudiants inscrits dans d'autres composantes, l'accompagnement se fait parfois via le dispositif des sportifs de haut niveau.

E. Fraga se fait le relai des secrétariats, en disant que les étudiants bénéficiant d'un traitement spécifique sont de plus en plus nombreux, ce dont on peut se féliciter, et que la gestion de leur situation est de plus en plus lourde. On n'est pas loin du point de

rupture. Il faudrait donc réfléchir à une restructuration des secrétariats ou mettre en place des structures permettant une meilleure gestion de ces situations mais il faudrait des moyens.

Licences Générales : mise en conformité et changement de nomenclature

Les composantes ont eu très peu de temps pour compléter les documents. La Commission FOI du 6 décembre a examiné tous les dossiers un par un, et émis des avis, demandé des compléments d'informations, ou corrections.

Les navettes sont en cours, des documents actualisés continuent à arriver. De manière générale, le cadrage est respecté.

Le paragraphe sur l'acquisition des compétences est souvent à reprendre, les équipes peuvent s'appuyer à la fois sur le référentiel de compétences qui avait été proposé par le comité de suivi des Licences (CSL) en juillet 2012¹, ou les fiches RNCP déjà rédigées.

Quelques dossiers posent encore problème :

- L'actuelle Licence Arts plastiques Arts appliqués.

3 propositions de parcours, mais il est difficile de récupérer les informations concernant le site de Montauban. On note des incohérences, des différences de nomination, d'ajouts d'UE, des modalités de passage non conforme. Des clarifications de volumes horaires doivent être à apportées...

Le vote des Départements et UFR prévoyait une réplique de la L1 et de la L2 à Montauban, telle qu'à Toulouse.

- L'actuelle Licence LLCER –Polonais.

Une demande de fin de cohorte sera réalisée, et cette langue sera désormais proposée au sein d'un parcours LEA Anglais/Polonais

- La Section Japonais demande des compléments horaires à tous les niveaux (Licence LLCER, parcours LEA...). La LLCER refuse pour le moment de proposer un stage (alors que c'est l'un des points obligatoires de la mise en conformité). Persister dans ce refus risque de mettre en danger l'habilitation.

- Le cinéma.

Il existait une discipline associée (DA) cinéma, proposée par le Département Lettres Modernes, Cinéma, Occitan, qui pourrait être couplée avec la L3 de l'ESAV « Études audiovisuelles » pour un parcours « Cinéma et Audiovisuel ». Cette Licence permettrait de comporter un parcours non sélectif (garantissant le respect de la loi) autorisant la « dé-suspension » de la L3 de l'ESAV, tout en le conservant à l'identique par rapport à la situation actuelle.

L'ESAV reste réticente à cette solution.

- La Section Occitan. Le stage, positionné en UE 15A, ne permet pas pour le moment aux étudiants de l'effectuer pendant les vacances d'été entre la L2 et la L3.

- Disciplines associées.

¹ En ligne à l'adresse suivante : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Plan_Licence/61/4/referentiel_227614.pdf

Lors de la Commission FOI, quelques Licences souhaitaient proposer 7 disciplines associées (contre 6 autorisées par le cadrage). Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, la Sociologie ont réduit le nombre de DA ; les Lettres Modernes refusent de retirer une DA.

Tout le monde a accepté le cadrage, il n'y a pas de raison qu'une discipline fasse exception à la règle, d'autant que le nombre d'inscriptions montre que certains binômes concernent des effectifs de 1 à 7 étudiants.

- La Licence Lettres et Arts (transformation de DA en Licence complète) ne serait proposée qu'à partir de 2016. D'ici là, la pérennité de lettres et arts en tant que DA pour 2 ans est en question.

- Le dossier du Département Musique n'est pas clair, il y a des inégalités dans les parcours présentés. Les conventions sont à actualiser.

Le volume horaire des parcours est supérieur au cadrage (1 600h). Il est convenu que tant que des financements extérieurs permettront ce dépassement, il sera autorisé, mais que si les financements venaient à disparaître, la Licence passerait à 1 500h.

- L'adossement des parcours de l'ISTHIA a été clarifié :

- Avec la Licence de Géographie et Aménagement (parcours Tourisme et Développement), avec la Licence de Sociologie (parcours Sciences Sociales Appliquées à l'Alimentation), avec les Sciences Sociales pour le parcours Management et Ingénierie des Industries du Tourisme.

- MIASHS souhaite le maintien de son volume horaire actuel (supérieur au cadrage UTM) au vu de l'offre du site sur cette mention. Cette mention, déposée par les 3 établissements, doit être soutenue.

Pour ces secteurs, partagés par plusieurs établissements (MIASHS, Sciences de l'Information et de la Communication, Sciences Éco-Gestion), il faudra trouver des modes de fonctionnement.

- Psychologie. Particularités de l'UE 6, autorisée dans la cadre d'Europsy. Si la certification n'était finalement pas proposée, les spécificités n'auraient plus lieu d'être.

Présentation des aspects financiers de la Licence à 1 500h par M. Pouzenc

Un travail de la Commission des Moyens et Prospective est mené depuis 2 ans pour rationaliser les heures d'enseignement utilisées au sein de l'établissement.

La réforme LMD a été faite à moyens constants, les augmentations des effectifs que nous avons depuis 2 ans se fait à moyens constants...

Depuis 2009/10 les heures d'enseignement ont augmenté, il faut revenir sur cette augmentation, car il a fallu amputer les budgets sur d'autres types de dépenses (augmentation équivalent à 700 000 €).

Des réunions ont eu lieu l'an dernier avec toutes les composantes pédagogiques de manière à rationaliser l'utilisation des heures d'enseignement (en particulier en Licence). Ce travail a permis de récupérer 2 500h.

Des chantiers sont encore en cours : la rationalisation des cours de M1, les cours mixtes, les heures LANSAD.

Sur les heures récupérées, un certain nombre a été utilisé à la rentrée (1 700h dont 1000 pour la Psycho) pour compenser l'augmentation des effectifs (alors que la

dotation était en baisse), 200h ont été utilisées pour compenser l'impossible mutualisation avec les UE M recherche dans les nouveaux masters MEEF...

Il ne reste donc plus que 600h, la marge de manœuvre pour la Licence à 1500h est donc faible.

Une négociation pour diminuer le financement des universités d'été à Burgos permettrait de récupérer env. 350h en 2015 (passer de 27 000 € à 12 000 €).

De même, le soutien à l'Institut Régional du Travail (IRT) devrait diminuer en 2015 (100 000 € + 200h en droit de tirage + décharge de ½ temps de PRAG) et descendre à 80 000 €.

Nous aurions donc 1 350h de marge de manœuvre, alors qu'une première estimation évaluait le besoin à 3 600h.

Depuis l'envoi des dossiers de mise en conformité, ce besoin est en cours de chiffrage plus précis. Nous l'estimons à ce jour à 2 930h, sachant que les gros dossiers n'ont pas encore été traités. Le chiffrage devrait être de l'ordre de 4 000h, il manquera donc 2 650h.

Les rencontres du printemps 2014 devraient permettre d'y arriver, si nos effectifs restent stables. Au cas contraire, des pistes sont envisagées (annulations de financement pour les centres de ressources par exemple).

La garantie que pose Michael Pouzenc, c'est que les maquettes qui ont été cadrées seront financées. Nous ne voulons pas qu'une maquette ambitieuse soit proposée sans les fonds pour la mettre en œuvre.

Les questions financières encore en suspens :

La DA VPE : 2 groupes l'an prochain, puis 4 à termes, ou 4 directement ?

Pour les augmentations de 100h en L3, il n'y a pas eu de surprise.

Pour l'intégration du C2I, nous estimons le besoin à 900h, ce sera sans doute moins.

Les Licences LEA et AA sont encore à décider.

Le conditionnement de la Licence du Département Musique à ses ressources propres est à vérifier.

Le montant du financement de la dé-suspension des L3 n'est pas définitif.

Certains dossiers ne semblent pas mûrs (Cinéma, AP-AA). Il y a un risque de les faire remonter, mais également à ne pas les faire remonter.

Pour les Licences de Sciences de l'Éducation, d'Anthropologie, de Documentation, rien de particulier à signaler.

Nécessité de revoir la filière Traduction, de même que toutes les filières des ex IUP, où des écarts très importants persistent.

Des inégalités qui persistent sont difficilement tenables : le volume horaire nécessaire pour les 1 500 nouveaux étudiants de Psycho est le volume horaire utilisé pour les 30 étudiants d'ESAV.

Les Licences bidisciplinaires ne feront plus partie de l'offre de formation, les heures pourront ainsi être redéployées. Le travail sur les cours mixtes devrait également permettre le gain d'heures.

Pour la Licence d'Histoire, le dispositif classique CM suivi de TD a été abandonné au profit de groupes-classes (où chaque heure est comptée 1,25 ETD), sans pourtant que la participation aux examens ne progresse.

En Histoire, les CM ont été abandonnés au profit de groupes-classes, sans pour autant que la participation aux examens ne progresse.

La question des diplômés à très faibles effectifs devra également être posée lors de la campagne d'accréditation.

La Licence LLCER-Catalan affiche 1 à 3 étudiants inscrits suivant les années. Les UE ont été ouvertes comme disciplines associées en grand débutant, permettant l'UE1 d'afficher 23 inscrits.

Discussion

- L'ESAV est reconnue nationalement, affiche de bons taux d'insertion. C'est une école reconnue par les professionnels et mise en valeur par l'établissement, ce n'est pas le moment de casser ce qui marche. Il faudrait plutôt chercher à valoriser la réussite de ses étudiants à un taux similaire aux étudiants de STS, ou rechercher des financements complémentaires auprès des professionnels investis par exemple.

L'ESAV est une vitrine importante de l'université.

- Concernant le Catalan, l'argument du maintien du poste de lecteur nécessaire au LANSAD n'est pas forcément pertinent, car à 2 reprises au moins nous avons dû payer des droits au chômage (coût doublé).

L'enjeu pour le Catalan n'est pas financier, mais du point de vue de la soutenabilité de l'offre de formation, le maintien de cette Licence risquerait de mettre à mal l'établissement.

Par ailleurs, le LEA ne proposera pas la solution offerte au Polonais à toutes les langues en difficulté, il faudra trouver une autre solution.

- Il est souligné qu'il est dommage que les étudiants en cours de parcours ne puissent pas, lorsqu'il y a eu des modifications dans les choix de DA, poursuivre ce qu'ils ont commencé et soient ainsi amenés à choisir des parcours centrés.

La CFVU approuve à l'unanimité les conclusions de la Commission FOI du 6 décembre 2013 concernant l'offre de formation de Licences générales proposée pour la mise en conformité de l'arrêté Licence, sous réserve des modifications demandées.

Votants : 26

Pour : 26

Les actualisations des documents seront faites durant le week-end et jusqu'au CA de mardi.

Il est également demandé que la discussion relative à l'ESAV soit retransmise au CA.

- Projet de création de « Coursus de Master en Ingénierie » (discipline : Sciences de l'Information et de la Communication) (dossier porté par P. Molinier)

La CFVU émet un avis favorable à l'unanimité sur le projet de « Cours de Master en Ingénierie » (discipline : Sciences de l'Information et de la Communication).

Votants : 23
Pour : 23

- Projet de Master « Histoire et patrimoine de l'aéronautique et de l'espace » (avis et recherche, en anglais) (Dossier porté par J.-M. Olivier)

La Commission FOI avait demandé des compléments d'informations qui ont été apportés.

Un lien avec le service de la Formation Continue pourra être mis en place, compte tenu du public évoqué.

Financièrement, le cout du montage du projet est à distinguer de la prise en charge financière de la formation. L'offre représente la création d'un nouveau parcours, qu'il faudra financer à moyens constants.

La démarche est cohérente par rapport aux filières existantes en formation et recherche. Les conseillers de la CFVU, sans ignorer les interrogations financières qui subsistent, sont engagés à avoir confiance en l'initiative de leurs collègues, quant à la soutenabilité de l'offre de formation proposée en histoire.

La CFVU émet un avis favorable à la majorité sur le projet de Master « Histoire et patrimoine de l'aéronautique et de l'espace » (avis et recherche, en anglais).

Votants : 23
Abstention : 9
Pour : 14

- Master MEF Lettres : demande de neutralisation d'UE pour l'année 2013-2014 (Dossier transmis par P. Soubias)

La CFVU émet un avis favorable à l'unanimité sur le projet la demande de neutralisation d'UE dans le Master MEF Lettres pour l'année 2013-2014.

Votants : 23
Pour : 23

- C2i2 ForCom : « Fonction d'organisation et de communication (Dossier transmis par B. Pellefigue)

En l'absence d'éléments suffisants au moment de la séance (notamment financiers), ce point est reporté à la prochaine séance de la CFVU.

4. Question diverses.

En l'absence des élus de Sud étudiant, Patrice Bouyssières lit le texte qu'ils lui ont fait parvenir en reproche au dispositif de sécurité mis en place lors du CA du 3 décembre 2013 :

« Le mardi 03 décembre s'est tenu le Conseil d'Administration de l'université du Mirail, dont l'objet principal était le vote du budget pour l'année 2014. Ce budget entérine l'austérité imposée par la ministre de la privatisation de l'enseignement supérieur et de la recherche Geneviève Fioraso.

Révoltés par le saccage planifié de leur bien commun, les étudiant-e-s en lutte de l'université du Mirail ont décidé démocratiquement lors des Assemblées Générales tenues précédemment de tenter d'empêcher la tenue de ce CA.

La présidence de l'université du Mirail se dit attachée à la démocratie et opposée à la loi Fioraso. Pourtant, M. Minovez, membre de la FSU, syndicat défendant théoriquement le service public d'enseignement supérieur, a recouru sans hésiter aux membres d'une société de sécurité privée pour faire reculer le mouvement social étudiant. Ainsi, les étudiant-e-s qui tentaient pacifiquement de défendre leur bien commun ont été insultés, menacés et agressés par des hommes de main qui ont également fait appel à des chiens d'attaque.

Solidaires étudiant-e-s 31 condamne fermement la répression des mouvements sociaux et syndicaux et demande des comptes à la présidence de l'université quant à ces agissements, ainsi qu'un positionnement clair de la FSU, syndicat auquel appartient M. Minovez. »

La séance de la CFVU est close à 12h 50.

Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire

Patrice BOUYSSIERES